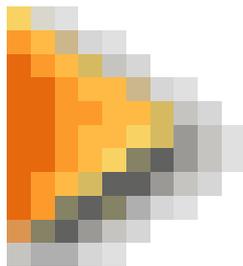


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article363>



# Réunion LV du 24 mars : les difficultés signalées par la majorité des collègues

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Activités de l'année scolaire 2003-2004 -



Publication date: mardi 27 avril 2004

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

### En lycée

Les classes surchargées ne permettent pas d'entraîner les élèves à l'oral, d'autant plus que, pour des raisons d'économies de moyens, des élèves préparant un examen différent (oral / écrit) sont mélangés.

L'horaire hebdomadaire (1 heure classe + 1 heure dédoublée) est insuffisant pour assurer le programme et ne permet pas l'enseignement d'une langue VIVANTE ! (Une collègue suggère qu'à l'instar de ce qui se pratique en Allemagne on diminue le temps des séquences de cours : au lieu de 2 séquences d'une heure, faire 3 séquences de 40 minutes ce qui donnerait plus d'efficacité à l'enseignement).

Les épreuves du bac ne sont pas adaptées à la discipline : elles sont trop centrées sur l'écrit.

### En collège

Il existe des regroupements faits en dépit du bon sens (élèves LV1 avec élèves LV2). Ils seront massivement mis en place à la prochaine rentrée (dixit l'inspecteur d'académie lors du dernier CTPD collèges).

– A noter que les profs cumulent souvent à la fois ce type de regroupements et un poste à cheval sur 2 établissements, avec aucune garantie que le complément de service fait une année dans tel établissement ne se fasse pas l'année suivante dans tel autre (ils sont finalement dans la même situation que les TZR !!).

### Trop gros décalage entre le collège et le lycée

– A noter que les profs du Jovinien avaient créé depuis 4 ans un groupe de secteur pour formuler en concertation des exigences communes aux classes de 3ème et de seconde. Ce travail n'a pas pu être poursuivi pour des raisons budgétaires, bien que les collègues aient dit au rectorat qu'ils renonçaient à être remboursés de leurs frais de déplacement !

### Véronique Bailly



Syndicat national des enseignants de Second degré

---